

Adrien-Gamache	Jason-Yves Caron-Michaud	Gérard-Filion	Ida Francœur
André-Laurendeau	Jean Beaulieu	Guillaume-Vignal	ABSENT
Antoine-Brossard	Reine Bombo	Hubert-Perron	Rezika Ikene
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Ouellette	Bianca-Marie Hoyle
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Jacques-Rousseau	Guylaine Charron
Bourgeois-Champagnat	Sheila Ellien	Joseph-De Sérigny	AUCUN
Carillon	ABSENT	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Charles-Bruneau	Fernand Wong	Laurent-Benoît	Claudia Lafrance
Charles-LeMoynes	Geneviève Désilets	Lionel-Groulx	Robert Jr. Samson
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour (s)	Maurice-L.-Duplessis	Maggie-Audrey Bélanger (s)
De La Mosaïque	Danny Hill	Mgr.A.-M.-Parent	Véronique Neuville
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	ABSENT
De Maricourt	ABSENT	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie
Des Mille-Fleurs	Philippe Duhaime	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	Stéphanie Dugas	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	ABSENT
Du Jardin-Bienville	Julie Robert (s)	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanghem
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
Marcelle-Gauvreau	ABSENT	Saint-Jean-Baptiste	ABSENT
Éi de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	ABSENT
Éi du Vieux-Longueuil	Stéphane Meikle	Saint-Jude	AUCUN
Éi Lucille-Teasdale	Nora Hank Hélène Garon (s)	Saint-Laurent	Olivier Léogane (s)
Éc. Prim. à voc. sportive	Claudiel Picard-Roy	Saint-Romain	ABSENT
Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	Samuel-De Champlain	Abdelhakim Ouaz
Éc. sec. de l'Agora	AUCUN	Tourterelle	ABSENT
École secondaire Saint-Edmond	AUCUN	Personnel	
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Autres participants	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
Gentilly	ABSENT		
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve		
Georges-P. Vanier	Sylvain Pouliot		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 25, le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

La présidente M^{me} Ida Francoeur souhaite la bienvenue aux représentants et donne la parole à M. Nicolas Brosseau. Celui-ci offre un hommage à M^{me} Lucie Désilets, présidente de la CSMV de 2002 à 2014, décédée le 17 janvier 2019. Une minute de silence est tenue en son honneur. Le texte de M. Brosseau se trouve en annexe de ce procès-verbal.

La représentante de l'école Charles-LeMoynes et fille de M^{me} Lucie Désilets, M^{me} Geneviève Désilets, remercie le comité de parents pour l'hommage rendu à sa mère.

La présidente souligne la présence de la commissaire M^{me} Nicole Leblanc, venue assister à cet hommage.

On annonce la démission de M^{me} Tyna Phaneuf au sein de son CÉ et donc du CP. Elle occupait le poste de secrétaire au sein de l'exécutif du comité de parents. L'exécutif en discutera lors de sa prochaine réunion et reviendra avec ses conclusions au prochain comité de parents.

La présidente a rencontré avec succès la direction de son école pour discuter du projet éducatif. Elle invite donc les présidents des CÉ à rencontrer eux aussi leur direction. Si les directions refusent de les rencontrer, la présidente invite les représentants à se plaindre auprès de la direction générale de la CSMV.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N° CP-20190218-01

Sur proposition de Guylaine Charron, l'ordre du jour est adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

La directrice générale adjointe, M^{me} Sylvie Caron, traitera trois dossiers et effectuera ensuite quelques suivis.

4.1 Renouvellement du projet éducatif de l'école Félix-Leclerc

Trois écoles de la CSMV sont dites « 240 », l'École internationale Lucille-Teasdale, l'École internationale Greenfield Park et l'école Félix-Leclerc. Il s'agit d'une demande de renouvellement d'un statut d'école aux fins d'un projet particulier que la commission scolaire doit présenter au ministre en vertu de l'article 240 de la LIP.

Cette demande doit être renouvelée tous les trois ans.

Ce dossier doit être adopté ce soir pour permettre au conseil des commissaires (CC) de déposer leur demande de renouvellement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) au mois de mars.

4.2 Critères d'inscription 2019-2020 pour l'École internationale du Vieux-Longueuil

Les critères d'admission de l'École internationale du Vieux-Longueuil permettent maintenant l'admission des élèves de 6^e année. Ces critères particuliers doivent faire l'objet d'une adoption par le conseil des commissaires et nous sommes donc appelés à nous prononcer sur celles-ci.

4.3 Répartition des services éducatifs 2019-2020 dans les écoles primaires, secondaires et spécialisées

La direction générale présente le dossier pour consultation. Le comité de parents devra présenter une résolution à sa rencontre du 11 mars 2019. Il est possible qu'il y ait des modifications à la suite des études de besoin.

Suivis de la direction générale :

Projets éducatifs. L'invitation à la rencontre d'informations sur les projets éducatifs a été envoyée.

Éducation à la sexualité. Les parents sont invités à participer à la conférence sur les apprentissages en éducation à la sexualité ce jeudi 21 février 2019 à l'École secondaire André-Laurendeau. Cette rencontre sera animée par M^{me} Line Dufresne, agente de développement en éducation à la sexualité à la CSMV.

Aménagement des cours d'école et échéanciers. Le service des ressources matérielles devrait faire une présentation sur tout ce qui concerne l'aménagement des cours d'école en mars, et une autre sur les échéanciers des différents travaux en avril.

Pédiculose. Selon l'avis de Santé Canada, une lettre devrait être envoyée aux parents des élèves d'une même classe, si 10 pour cent des élèves ont des poux ou des lentes (donc en général au 3^e enfant).

Détecteur de CO₂. Suite à la demande du MEES, une reddition de compte a été faite : nos écoles respectent toutes les normes Problème de circulation auprès des écoles. Les suivis sont faits avec les écoles concernées.

Club des petits déjeuners. La CSMV n'a pas de comité quelconque de sélection ou d'organisation. Pour faire une demande de subvention au MEES (mesure 15016), l'école a besoin d'une lettre d'intention du Club des petits déjeuners et d'une résolution du conseil d'établissement.

Plateforme Dis-moi.org. Déploiement de la plateforme <https://dis-moi.org/> pour la prévention du suicide chez les jeunes.

Facturation service de garde. Le sujet sera traité en mars.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

La représentante de l'École internationale Greenfield Park s'intéresse à la position de la direction générale de la CSMV sur les horaires des écoles du secondaire. Elle fait référence à plusieurs études qui tendent à démontrer que les jeunes adolescents auraient avantage à débiter les cours plus tard. Avec le projet du nouveau ministre de l'Éducation, la CSMV devra revoir l'ensemble de l'organisation scolaire, étant donné l'obligation d'avoir deux récréations de 20 minutes par jour au primaire. Si nécessaire, la CSMV reverra également les horaires du secondaire.

Le représentant de l'école Samuel-De Champlain aimerait savoir combien de maternelles 4 ans seront implantées par le MEES, avec son annonce de l'arrivée de 250 maternelles 4 ans. La CSMV ajoutera une seule classe de maternelle 4 ans, en raison du manque de locaux.

Le représentant de l'école De Normandie demande comment fonctionnent les inscriptions pour les maternelles 4 ans. Il doit y avoir un avis public. L'annonce se trouve également sur le site Internet de la CSMV.

La représentante de l'école Pierre-D'Iberville interroge la direction générale relativement aux évaluations ministérielles au primaire. Des évaluations ministérielles sont données en mathématiques et en français en 4e et 6e année. Une évaluation normative en français lecture, distincte à chaque commission scolaire, est maintenant donnée aux élèves de 2e année. Le reste des matières est évalué selon les enseignants, selon les écoles, selon les niveaux. La représentante demande quel est l'objectif des évaluations. Plusieurs conseillers pédagogiques du service des ressources éducatives de la CSMV accompagnent les enseignants pour l'élaboration de leurs évaluations.

Un représentant s'inquiète des effondrements de toiture rapportés dans les médias. Est-ce que la CSMV a des mesures en place? Mme Caron rappelle que des régisseurs sont sur place pour chaque école, et que des inspections ont lieu régulièrement.

La représentante de l'école Paul-De Maricourt est dépassée par la situation des cours d'école complètement glacées. Il n'y a pas de déglacage systématique par la CSMV. Pour une situation particulière, la direction de l'établissement doit contacter les ressources matérielles, mais il n'y a pas nécessairement de déglacage.

Le représentant de l'école à vocation sportive demande comment la CSMV entend répondre à l'imposition de 60 minutes d'activité physique obligatoire par jour par le ministre de l'Éducation. Il s'agit d'un objectif du PEVR. Bien qu'il y ait beaucoup d'enjeux tels que la gestion des horaires, la CSMV va devoir faire face. La CSMV étudie la question avec les différentes directions de service.

Le représentant de l'école Saint-Laurent demande quelle est la vision de la CSMV face aux différents agrandissements et l'empreinte écologique. Dans quelle mesure une évaluation est-elle faite? Mme Caron rassure les représentants et soutient qu'au sein du CC se trouvent des fervents défenseurs du développement durable. Cette pensée écologique est très présente dans les nouvelles constructions. Pour ce qui est des constructions en hauteur plutôt qu'en largeur, c'est selon l'urbanisme. Elle rapporte que le MEES présente de plus en plus d'assouplissement, de même qu'au niveau de l'urbanisme.

Le représentant de l'école Lajeunesse se questionne sur les services de brigadiers mis en place. L'étude est faite sur le terrain par les municipalités. Madame Caron assure que les brigadiers sont toujours en poste aux heures requises et ce, tout au long de l'année scolaire.

Un représentant demande si des écoles de la CSMV ont des zones de « chamailage », à la suite de la lecture d'un article de La Presse. Apparemment ceci fonctionne très bien à l'école où les zones sont implantées. M^{me} Caron validera auprès des directions d'écoles primaires.

La représentante de l'école Marie-Victorin Brossard rapporte que les représentants de son CÉ sont très heureux du projet d'agrandissement de leur école ce qui met cependant le projet d'embellissement de leur cour sur la glace. Elle demande si cela vaut la peine de se lancer dans un projet d'embellissement avec le projet d'agrandissement. Mme Caron croit que les crédits ministériels ont déjà été octroyés et que l'agrandissement est donc imminent. Elle leur conseille de ne pas aller de l'avant avec le projet d'embellissement. Les ressources matérielles se présenteront en avril avec des échéanciers.

La représentante de l'école Marie-Victorin Brossard raconte qu'une partie de la cour des élèves sert également de stationnement pour un local de la Ville de Brossard, il s'agirait d'un droit de passage pour un bâtiment de la Ville. Le comité d'urbanisme doit être impliqué dans les processus d'embellissement ou d'agrandissement.

6. PROCÈS-VERBAL

6.1 Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2019

Le représentant de l'école Lajeunesse demande un ajout au point 5 : Les membres du CÉ de Lajeunesse sont frustrés de ne pas avoir plus de détails sur les travaux *et de ne pas avoir eu accès aux données statistiques quantitatives qui ont permis l'élaboration des scénarios A, B et C.*

Résolution N° CP-20190114-02

Sur proposition de M^{me} Valérie Bourgie, appuyé par M. Jean Beaulieu, le procès-verbal du 14 janvier 2019 est adopté avec les modifications indiquées lors de la lecture.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Suivis des procès-verbaux

Les membres de l'exécutif travaillent sur une résolution pour demander à la CSMV d'apporter les points POS plus rapidement et de manière plus détaillée.

7. RENOUELEMENT DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

RÉSOLUTION N° CP20190218-03

DEMANDE DE RENOUELEMENT 2019-2020 AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER POUR L'ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

CONSIDÉRANT l'ensemble de la documentation fournie dans le but d'appuyer la demande de renouvellement;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ PAR M. SYLVAIN POULIOT ET APPUYÉ PAR M. JEAN BEAULIEU QUE LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires d'accorder la demande de renouvellement 2019-2020 aux fins d'un projet particulier pour l'école Félix-Leclerc.

Adopté à l'unanimité

8. CRITÈRES D'INSCRIPTION 2019-2020 POUR L'ÉCOLE INTERNATIONALE DU VIEUX-LONGUEUIL

RÉSOLUTION NO CP20190218-04

CRITÈRES D'INSCRIPTION POUR L'ÉCOLE INTERNATIONALE DU VIEUX-LONGUEUIL

CONSIDÉRANT la présentation effectuée le 18 février 2019 par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} GUYLAINE CHARRON ET APPUYÉ PAR M^{ME} NORA HANK QUE LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires de la CSMV l'adoption des critères d'inscription pour l'École internationale du Vieux-Longueuil tels que présentés :

- Maintien des mêmes critères d'admission :

- Priorité aux élèves résidant sur le territoire de l'école, arrondissement du Vieux-Longueuil incluant la partie LeMoyné et les rues suivantes de l'arrondissement Saint-Hubert de la Ville de Longueuil :
 - De l'Amiral
 - De l'Azuré
 - Des Colliades
 - Des Fadets
 - Des Lucines
 - Des Monarques
 - Des Morios
 - Béliveau (section entre les rues Roberval et Vauquelin);
- Les places sont attribuées par tirage au sort parmi les élèves du secteur de l'école tel que défini au paragraphe 1. Le tirage est effectué sous la supervision de la direction de l'école. Une priorité est accordée à la fratrie, telle que définie dans la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les écoles de la Commission scolaire Marie-Victorin.
- Les élèves non pigés seront mis en liste d'attente;
- Ajout des élèves de la 6^e année.

Adopté à l'unanimité

9. RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2019-2020 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES, SECONDAIRES ET SPÉCIALISÉES

La présidente invite les représentants à questionner leur direction sur ce document. Nous devons statuer sur une recommandation au prochain comité de parents.

10. FORMATIONS

M^{me} Guylaine Charron indique aux représentants les formations à venir :

- Webinaire sur la Loi sur l'instruction publique (LIP) le 25 février 2019;
- Budget des établissements 20 et 25 mars;
- Conférence à l'École secondaire André-Laurendeau, ce jeudi à 19 h 15 sur les apprentissages en éducation à la sexualité.

11. INVITATION AUX PRÉSIDENCES DE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Au nom des membres de l'exécutif, M. Nicola Grenon invite les représentants à transmettre une invitation à la présidence de leur conseil d'établissement. Il s'agit d'une petite rencontre d'échange d'environ 1 h 30 qui se tiendra le 14 mars. L'invitation se trouvera dans le courriel de suivi.

La représentante de l'école Pierre-D'Iberville souligne la bonne initiative de l'exécutif.

12. SOUS-COMITÉS

12.1 Avancement des sous-comités

Les travaux du sous-comité « Politique de remboursement » avancent très bien. La politique a été présentée à la commission scolaire pour nous assurer que son application se ferait sans heurt.

Le sous-comité « Calendriers et horaires scolaires » connaît quelques pépins et n'a pas eu la chance de se tenir encore.

12.2 Sous-comité réforme des commissions scolaires

Ce nouveau sous-comité n'a pas de mandat d'apporter des recommandations d'ici la fin de l'année. Il s'agit plutôt d'un comité de réflexion sur ce qui pourrait advenir des commissions scolaires. L'idée est de se préparer à une éventuelle annonce du MÉES.

13. SOUPER DU COMITÉ DE PARENTS

L'idée de tenir le souper à la nouvelle École hôtelière de la Montérégie doit être reporté à l'année prochaine, car il n'y a déjà plus de soirée disponible. Toutefois, une invitation sera envoyée dans le courriel de suivi pour le souper qui pourrait avoir lieu sous forme de buffet. La soirée aura lieu le 11 avril de 18 h à 21h 30. L'endroit dépendra du nombre de participants. On demande aux représentants de s'inscrire d'ici le 8 mars.

14. PROJET LONGUEUIL CENTRE-VILLE 2035 (PLÉNIÈRE)

À l'automne dernier, la Ville de Longueuil a annoncé son projet d'embellissement du centre-ville. Certains intéressés ont alors lancé l'idée de construire une école dans une tour, sans avoir consulté la CSMV. Les membres de l'exécutif souhaitent connaître l'avis des représentants du comité de parents.

Selon les discussions, les représentants se questionnent beaucoup et ont de la difficulté à se prononcer unanimement. Qu'entend-on par « tour »? Cela représente combien d'étages? On se demande, techniquement, où se trouverait la cour d'école. Est-ce que cette tour serait partagée? Si oui avec qui? À quel étage se trouverait l'école? Quel serait le plan d'évacuation de 600 élèves? Est-ce que la tour serait effectivement construite au centre-ville?

D'autre part, certains représentants trouvent cette annonce novatrice, bien qu'il soit exagéré de comparer Longueuil à Singapour, mais aussi inquiétante!

Des représentantes croient qu'il s'agit d'un faux débat pour le moment. On ne peut effectivement pas être pour ou contre la vertu. Avec ce projet de construire une école dans une tour, Longueuil contourne sa responsabilité de construire une école.

On persiste à croire qu'il y a un problème avec le processus parce qu'il n'y a pas eu de consultation avec la CSMV. On souligne que la présidente de la CSMV est totalement contre ce projet. La Ville de Longueuil est tenue d'avoir des terrains pour des écoles que la CSMV pourrait construire. Lorsqu'elle vend des terrains aux promoteurs, elle se fie aux écoles déjà existantes, ce qui cause les surplus actuels.

Certains représentants considèrent la chose davantage possible s'il s'agit d'une école secondaire.

C'est la Ville de Longueuil qui projette de construire une école dans une tour et non un promoteur. Mais en tant que parents, les représentants doivent se prononcer sur la construction d'écoles en hauteur.

Des représentants auraient aimé avoir le projet de la Ville, qui reste pratiquement un projet imaginaire, quelque chose d'abstrait. M^{me} Francoeur demandera à M. Léger, le chef de l'opposition à la Ville de Longueuil, s'il existe quelque chose sur papier.

M. Grenon croit que le comité de parents devrait écrire un avis à la Ville et à la CS avec les commentaires mentionnés, mettant l'accent sur les problématiques. On croit que c'est prématuré et on préfère avoir la vision de la CSMV avant toute chose.

Un représentant préférerait être consulté pour les agrandissements ou les rénovations des écoles déjà existantes que des projets affabulatoires.

15. PAROLES

15.1 Aux représentants de la FCPQ

M^{me} Francoeur participera au conseil général virtuel le 23 février.

Le formulaire pour les prix reconnaissance se trouvera dans le courriel de suivi. Les CÉ ont jusqu'au 15 mars pour soumettre une candidature.

15.2 Aux parents-commissaires

M. Nicola Grenon résume la dernière rencontre du conseil des commissaires.

- Lettre au ministère pour les maternelles 4 ans;
- Déglaçage cours d'école. Les parents sont encouragés à porter plainte;
- Locaux polyvalents;
- POS Sacré-Cœur. Prolongation et CSMV repart en consultation. La résolution du CP et du CÉ a très bien passée au conseil des commissaires. Le dossier chemine très bien;
- Commissaire de quartier se rendra au CÉ de l'école à vocation sportive de St-Hubert pour les accompagner dans le choix de leur nom;
- Critères d'admission de l'École internationale du Vieux-Longueuil;
- Annonce de 24 nouvelles directions adjointes;
- Difficultés vécues en CÉ. Rencontre avec la direction générale pour les problématiques visant le travail entourant les projets éducatifs;
- Différents octrois de contrat.

D'autre part, M^{me} Reine Bombo a été invitée par une jeune élève de l'École internationale Lucille-Teasdale pour un projet reliant l'anxiété et le monde scolaire. La vidéo sera envoyée dans le courriel de suivi (https://drive.google.com/file/d/1EQL8QEIo9z3aRuCaBK8_0WVe_TV5wRwM/view) La commissaire issue du comité de parent trouve dommage de voir que leurs projets soient mis au rancard après présentation.

Les commissaires ont été invités à visiter la nouvelle École Hôtelière de la Montérégie. La journée porte ouverte se tiendra justement demain.

Le Déjeuner des grands par le Club des petits déjeuners s'est tenu le 15 février, à l'Hôtel Mortagne de Boucherville. Grâce au Déjeuner des grands, Secteur Montérégie Rive-Sud, le Club des petits déjeuners a pu offrir près de 83 000 petits déjeuners en 2018, à près de 2 500 enfants, réunis dans 45 clubs des petits déjeuners partout en Montérégie.

15.3 Aux représentants du CCSEHDA

M^{me} Francoeur résume la rencontre du 21 janvier.

Le gouvernement caquiste a annoncé une très mauvaise nouvelle. À partir de maintenant, chaque année, les élèves HDAА devront être réévalués et s'ils ne répondent pas aux trois conditions : (1^{ère} condition : Une évaluation diagnostique récente réalisée par un personnel qualifié (produite au cours des 12 derniers mois); 2^e condition : Des incapacités et des limitations empêchant ou restreignant les apprentissages scolaires de l'élève ainsi que le développement de son autonomie et de sa socialisation; 3^e condition : Des mesures d'appui mises en place pour permettre à l'élève d'évoluer dans le milieu scolaire malgré ses incapacités ou ses limitations) perdra sa cote de difficulté et ne pourra donc plus être scolarisé jusqu'à l'âge de 21 ans.

Cette annonce représente moins de financement pour les écoles aussi.

Les frais d'inscription sont gratuits jusqu'à 21 ans pour les élèves HDAA plutôt que jusqu'à 18 ans pour les élèves du régulier. Ces élèves n'ont souvent qu'une scolarisation de 5^e année. Ces études leur permettent d'aller chercher une formation.

Un projet de lettre au ministre de l'Éducation sera proposé à la prochaine rencontre.

Le congrès ITA se tient à la fin du mois de mars. M^{me} Francoeur s'y présentera.

La prochaine rencontre a lieu le 25 février.

15.4 Au représentant du comité consultatif de transport des élèves

La prochaine du comité consultatif de transport des élèves se tiendra le 9 avril 2019.

15.5 Au trésorier

Le trésorier n'est pas présent.

15.6 À la secrétaire

La secrétaire exécutive, M^{me} Tyna Phaneuf, a démissionné de son poste à son CÉ, et donc du CP et de l'exécutif. M. Nicola Grenon occupera l'intérim.

15.7 Aux représentants

M^{me} Sozic Blanchard. Un membre de l'OPP de son école demande s'il y a d'autres écoles qui éprouvent des difficultés avec leur bibliothèque scolaire. M^{me} Maryse Villeneuve répond qu'à son école, ce sont les enseignants qui accompagnent leur groupe. Elle encourage à recruter des grands-parents. On suggère également à M^{me} Blanchard de se diriger vers les centres d'Action bénévole ou les centres communautaires. Il y a aussi les élèves des écoles secondaires internationales qui doivent faire du bénévolat.

M. Simon Morin. Le représentant est surpris de la réponse que la direction a donnée par rapport à la question sur le déglacement des cours d'école.

M. Claudel Picard-Roy. Le représentant de l'école à vocation sportive souligne un « Bon coup ». Lors du dernier CÉ de son école, la responsable du service de garde de l'école a souligné qu'ils étaient ressortis comme étant le meilleur corridor sportif par l'association des services de garde.

M^{me} Sarra Atti. La représentante est curieuse de savoir combien d'écoles font une fête pour remercier les bénévoles. Huit représentants lèvent la main.

M. Philippe Duhaime. Le représentant a des questions quant au Gala reconnaissance. Le bénévole doit avoir un enfant scolarisé à la commission scolaire pour le prix de la FCPQ. Pour le gala du comité de parents, il n'a qu'à être bénévole dans une école! Pas nécessaire d'être parent. Le lien sera envoyé en courriel de suivi.

Un représentant demande s'il y a eu beaucoup de demandes d'exemption au cours d'éducation à la sexualité. Et que feront ces élèves exemptés? La question devrait être posée à la direction.

15.8 Au public

Il n'y a pas de public.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 50.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, présidente

Nicola Grenon, secrétaire par intérim

Hommage à Mme. Lucie Désilets

J'aimerais prendre un moment pour rendre un hommage à une femme exceptionnelle dont nous avons appris le décès le 17 janvier dernier, Madame Lucie Désilets.

Pour ceux qui n'ont jamais entendu parler de Madame Désilets, elle a été la présidente de la Commission Seclaire Marie-Victorin pendant 12 ans, de 2002 à 2014.

Avant d'occuper ce poste, Mme. Désilets a aussi été présidente du comité de parents de la Commission Seclaire Taillon pendant 10 ans, de 1988 à 1998. Elle s'est présentée comme commissaire pour la première fois en 1998 lors de la création de la Commission Seclaire Marie-Victorin. C'est donc une femme avec plus de 30 ans d'implications dans le milieu seclaire qui nous a quitté.

C'était une femme très investie, fervente partisane de l'école publique, des conseils d'établissement et évidemment du comité de parents. Elle reconnaissait l'importance du rôle des parents dans le milieu seclaire. Elle a d'ailleurs donné énormément de son temps et de son énergie afin de s'assurer que les parents se sentent toujours consultés, toujours informés et toujours écoutés lorsque venait le temps de prendre des décisions qui les concernait. À une époque où Internet n'existait pas vraiment, elle allait même jusqu'à organiser des réunions dans des sous-sols avec d'autres parents pour échanger et discuter.

Chaleureuse, toujours à l'écoute, elle s'assurait que chacun sente qu'il a sa place dans le milieu seclaire. Elle a aussi mis en place les bourses des commissaires valorisant la persévérance, l'engagement et la créativité des élèves. Ces bourses sont d'ailleurs devenues les bourses Lucie-Désilets en son honneur il y a 2 ans, et remettent aujourd'hui près de 5000\$ à chaque année en juin.

Mme. Désilets s'est aussi beaucoup impliquée dans le milieu communautaire, qu'on pense entre autres à La Maison de Jonathan, à Action Dignité Saint-Hubert et à la Fondation CRD Le Virage. Même après avoir quitté la Commission Seclaire, Mme. Désilet a poursuivi son implication auprès des parents et des jeunes, avec l'organisation, entre autres, de soirées Parents-Ados qui ont pour but de permettre aux parents de mieux comprendre leurs adolescents.

Sur une note purement personnelle, je n'ai pas eu la chance d'échanger beaucoup avec Mme Désilets, mais je l'ai rencontrée à quelques occasions. Sa chaleur humaine et sa bienveillance envers les élèves sont, je crois, la plus grande marque qu'elle nous a laissée. Une marque dont on peut ressentir la présence, encore aujourd'hui, lorsqu'on discute avec les gens qui travaillent à la poursuite de son œuvre. Elle fera toujours partie de l'âme et de l'esprit de la Commission Seclaire Marie-Victorin.

Madame la présidente, en son honneur, je vous invite tous à nous recueillir en prenant une minute de silence en reconnaissance de cette grande dame et de tout ce qu'elle a apporté.